



CHAMPIONNAT INTERRÉGIONAL ÉLITE – INDIVIDUEL U19, SENIOR ET PARA AVIRON

CRITÉRIUM INTERRÉGIONAL U17

Régate interrégionale aviron adapté

ZONE SUD - EST AVIRON

AIGUEBELETTE

Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 mars 2026

Ligues composant la Zone Sud-Est :

Auvergne-Rhône-Alpes

Bourgogne-Franche-Comté

Corse

La Réunion

Sud Provence-Alpes Côte d'Azur

1. ORGANISATION

Épreuves organisées conjointement par la Zone Sud-Est, le Comité Départemental de Savoie et les cadres techniques de la Fédération Française d'Aviron.

Responsable de la Zone Sud-Est : Régis BOREL : 06 08 30 36 82 / regis.borel@ffaviron.fr

Coordonnateur technique de la Zone Sud-Est :

Frédéric PERRIER : 06 81 35 82 29 / frederic.perrier@ffaviron.fr

Président du Comité de Savoie d'Aviron : Élection en cours

2. DESCRIPTIF

1/ Épreuve interrégionale de sélection, qualificative pour les Championnats de France Élite-Individuel (U19, Senior et Para aviron) et pour le Critérium National (U17) à Cazaubon.

Nombre de qualifiés : U17 : 8, U19 et Senior : 9

2/ Régate interrégionale aviron adapté PR3 ID CD et DE

Vendredi après-midi : Contre la montre U17 à partir de 15h00, course aviron adapté

Samedi matin : Contre la montre U19 & Senior à partir de 8h30

Samedi après-midi : 1/4 (+ de 36 partants) ou 1/3 de finales

Dimanche : Séries Paras-aviron, 1/2 finales (+ de 36 partants), finales C, B, A

3. LIEU

Base Départementale d'Aviron du Lac d'Aiguebelette

1011 Route des plages

73470 NOVALAISE

4. ENGAGEMENTS

Ils doivent être réalisés sur l'intranet de la FFA

Ouverture des inscriptions : Lundi 16 février 2026 à 8h00

Clôture des inscriptions : Mardi 3 mars 2026 à 14h00

Consultation des inscriptions (site internet FFA) : Mardi 3 mars 2026 à 17h00

Le coût de l'engagement est de 5€ par siège.

Les chèques seront libellés à l'ordre du Comité Départemental de Savoie.

Les factures seront faites sur la base du programme affiché sur le site le mercredi 11 mars 2026.

5. DISCIPLINES

U17 - distance de course : 2000 m

(Pour pouvoir participer au Critérium interrégional U17, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 ».)

N° Code Bateau

- 1 U17F2- 2 rameuses en pointe sans barreur
- 2 U17H2- 2 rameurs en pointe sans barreur
- 3 U17F1x 1 rameuse en couple
- 4 U17H1x 1 rameur en couple

U19 - distance de course : 2000 m

N° Code Bateau

- 5 U19F2- 2 rameuses en pointe sans barreur
- 6 U19H2- 2 rameurs en pointe sans barreur
- 7 U19F1x 1 rameuse en couple
- 8 U19H1x 1 rameur en couple

SENIOR - distance de course : 2000 m

N° Code Bateau

- 9 SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur
- 10 SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur
- 11 SF1x 1 rameuse en couple
- 12 SH1x 1 rameur en couple

PARA-AVIRON - distance de course : 2000m

Certaines catégories PARA-AVIRON seront regroupées dans la même course (voir grille horaire). Des écarts au départ seront appliqués conformément à la règle des temps compensés (cf. Annexe 2 Réglementation Sportive FFA 2026).

N° Code Bateau

- 13 SF2- PR3 2 rameuses en pointe sans barreur dont 2 rameuses para ou avec 1 guide femme valide
- 14 SH1x PR3 1 rameur en couple (embarcation libre) – classification couple

| | |
|-------------|---|
| 15 SH2- PR3 | 2 rameurs en pointe sans barreur dont 2 rameurs para ou avec 1 guide homme ou femme valide |
| 16 SF1x PR3 | 1 rameuse en couple (embarcation libre) – classification couple |
| 17 SH1x PR2 | 1 rameur en couple (bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs) |
| 18 SF1x PR1 | 1 rameuse en couple (bateau World Rowing - assise fixe avec dossier - flotteurs obligatoires) |
| 19 SF1x PR2 | 1 rameuse en couple (bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs) |
| 20 SH1x PR1 | 1 rameur en couple (bateau World Rowing - assise fixe avec dossier - flotteurs obligatoires) |

AVIRON ADAPTÉ - distance de course : 500m

| N° | Code | Bateau |
|-----------|----------------|---|
| 21 | SF1x PR3 ID CD | 1 rameuse en couple para aviron adapté CD |
| 22 | SH1x PR3 ID CD | 1 rameur en couple para aviron adapté CD |
| 23 | SF1x PR3 ID DE | 1 rameuse en couple para aviron adapté DE |
| 24 | SH1x PR3 ID DE | 1 rameur en couple para aviron adapté DE |

6. PARCOURS

La distance de course est de 2000m (500m pour les catégories aviron adapté).

Le départ sera non tenu.

Quatre lignes de bouées baliseront le champ de course.

7. PROGRAMME

Le programme définitif sera mis en ligne sur le site de la Zone Sud-Est au plus tard le mercredi 11 mars 2026.

8. DIFFUSION DES INFORMATIONS

Elles seront consultables et téléchargeables sur le site Internet de la Zone Sud-Est à l'adresse :

<https://www.zone-sud-est-aviron.fr>

Chaque ligue constituant la Zone Sud-Est est autorisée à héberger ces informations.

9. ÉCHÉANCIER

Lundi 16 février 2026 à 8h00 : Ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral.

Mardi 3 mars 2026 à 14h00 : Clôture des inscriptions.

Mardi 3 mars 2026 à 17h00 : Consultation des inscriptions sur ffaviron.fr.

Mercredi 11 mars 2026 : Mise en ligne des engagements, horaires et ordres de départ sur le site internet de la zone.

Dimanche 15 mars 2026 : Mise en ligne des résultats sur le site internet de la zone.

10. INFORMATIONS IMPORTANTES

- Les rotations de coques ne seront pas autorisées dans la même catégorie.
- En dehors des horaires de courses, l'entraînement sur l'eau ne sera pas autorisé.
- La réunion des délégués aura lieu le vendredi 13 mars 2026 à 13h30 dans la salle de réunion de la base d'aviron.
- Les forfaits et changements d'équipages connus avant la réunion des délégués devront être transmis par mail dès que possible à frederic.perrier@ffaviron.fr sur la fiche prévue à cet effet (à télécharger sur le site de la Zone Sud Est).
- Les numéros pour les courses en ligne ne seront pas fournis par les organisateurs et devront être conformes à la règlementation.
- Les programmes et résultats seront téléchargeables sur le site Internet de la Zone Sud-Est.
- Le chronométrage sera assuré par les cadres techniques d'État, sous la responsabilité de la Zone Sud-Est.
- La sécurité pendant les courses sera assurée par un service de secours situé à la tour d'arrivée, en liaison avec le comité d'organisation et le président du jury.
- L'arbitrage sera coordonné par un arbitre national en relation avec le responsable de la Zone Sud-Est et le coordonnateur technique.

- Vous pouvez également consulter la réglementation sportive 2026 éditée par la FFA (<https://www.ffaviron.fr/reglementation-des-competitions/reglementation-sportive/>).

Régis BOREL
Responsable de la Zone Sud-Est



Bruno CURBILLON
Président du jury



En cours d'élection
Président du Comité de Savoie

Frédéric PERRIER
Coordonnateur technique de la
Zone Sud-Est

